



APPEL À CANDIDATURES À UNE FONCTION D'ÉDUCATEUR-ÉCONOME DANS UNE ÉCOLE SECONDAIRE ORDINAIRE

Coordonnées du P.O. :

Nom : Communauté Educative Lasallienne ASBL

Adresse : rue du Collège, 27 – 5060 TAMINES

Coordonnées de l'école :

Nom : Communauté Educative Saint-Jean-Baptiste (D2-D3)

Adresse : Rue du Collège, 27 – 5060 TAMINES

Site web : www.asbl-cel.be/cesjb

Date présumée d'entrée en fonction : **le 1 septembre 2026 à mi-temps**

Caractéristiques de l'école :

Depuis le 1 janvier 2016, l'ASBL CEL organise :

Trois écoles d'enseignement fondamental sur quatre implantations

- ✓ L'École fondamentale Saint-Jean-Baptiste (rue du Collège 27 à 5060 Tamines)
- ✓ L'Institut Sainte-Catherine (rue Sainte-Catherine 15 à 5060 Tamines)
- ✓ L'Implantation Saint-Louis/Sainte-Marie (rue Notre-Dame 26 à 5060 Tamines)
- ✓ L'École Saint-Remy (rue G. Héraly 1 à 5060 Falisolle)

Deux établissements d'enseignement secondaire CESJB sur deux implantations

- ✓ L'implantation Saint-Jean rue du Collège, 27 à 5060 Tamines organise un enseignement secondaire de plein exercice comprenant un premier degré commun et différencié, un deuxième et un troisième degrés de transition générale et technique ainsi qu'un deuxième et un troisième degrés de qualification technique et professionnelle.
- ✓ L'implantation Sainte-Anne rue des Dames, 5 à 6224 Wanfercée-Baulet organise un enseignement secondaire de plein exercice comprenant un premier degré commun et différencié ainsi qu'un deuxième et un troisième degrés de qualification technique et professionnelle.

Un CEFA organisé sur deux implantations

- ✓ Tamines square Duculot, 8 à 5060 Tamines organise un enseignement secondaire en alternance.
- ✓ Florennes

Une école de promotion sociale, l'École Industrielle, Commerciale et de Sauvetage (EICST) est une entité d'enseignement secondaire sur deux implantations :

- ✓ L'École de Promotion Sociale de Tamines, rue du Collège 27 à 5060 Tamines, implantation siège
- ✓ L'École de Promotion Sociale Saint-Guibert, place de l'Orneau, 21 à 5030 Gembloux

A ce jour, l'ASBL CEL compte plus de 2.500 élèves et plus de 350 membres du personnel.

Nature de l'emploi¹ :

O l'emploi temporaire pourrait se prolonger ou devenir définitivement vacant (congé en DPPR à mi-temps).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **17 août 2026 à 12h00** :

- **par envoi électronique** avec accusé de réception à Monsieur Daniel DURIEU, Président du Pouvoir organisateur (daniel.durieu@asbl-cel.be) et en mettant en copie, Monsieur Xavier Delvoye, (xavier.delvoye@cesjb.be)

Le dossier de candidature comportera un CV détaillé, une copie du diplôme et une lettre de motivation dans laquelle le(la) candidat(e) présentera sa conception de la fonction en référence au profil (annexe 3) et sa motivation à exercer la fonction d'éducateur (trice)-économe.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe à l'acte de candidature.

Les entretiens se dérouleront **le mercredi 26/08/24 après-midi**

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Monsieur Xavier DELVOYE, directeur par mail xavier.delvoye@cesjb.be

Destinataires de l'appel² :

O toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

Annexes :

- Annexe 1 : Conditions d'accès à la fonction
- Annexe 2 : Profil de fonction établi par le Pouvoir organisateur³.
- Annexe 3 : Descriptif spécifique de la fonction d'économe à la Communauté Educative Lasallienne
- Annexe 4 : Titres de capacité
- Annexe 5 : Barème

¹ Cocher la nature exacte de l'emploi à pourvoir. Une seule case doit être cochée.

² Cocher les destinataires concernés. Une seule case doit être cochée.

³ Ce profil doit répondre aux exigences de l'article 50bis § 2, 1° du décret du 1^{er} février 1993 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement libre subventionné, de l'article 39bis §2, 1° du décret du 6 juin 1994 fixant le statut des membres du personnel subsidiés de l'enseignement officiel subventionné et de l'article 28 §1^{er} 1° du décret du 4 janvier 1999 relatif aux fonctions de promotion et de sélection.

Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

La fonction d'éducateur-économiste⁴ est accessible :

- I. soit dans le respect des conditions visées à l'article 44 du décret du 6 juin 1994, à l'article 54sexies du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §1^{er}, 1° et 8 § 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux personnes remplissant les conditions de titre, notamment, mentionnées au point I. ci-dessous).
- II. soit dans le respect des conditions visées à l'article 42 §1^{er} du décret du 6 juin 1994, à l'article 53 §1^{er} du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §2 alinéa 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux éducateurs en place, dans le respect des conditions mentionnées au point II ci-dessous).

I. Conditions légales d'accès à la fonction, à titre temporaire

Le candidat doit répondre aux conditions suivantes :

- 1° Jouir des droits civils et politiques ;
- 2° Être porteur d'un des titres de capacité figurant dans l'AGCF du 14 mai 2009 fixant la liste des titres requis pour les fonctions d'éducateur-économiste et de secrétaire de direction dans les établissements d'enseignement libres subventionnés et officiels subventionnés et de comptable dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française⁵ ou une des variantes de ces titres de capacité en vertu de l'article 16, §7 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.
- 3° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- 4° Être de conduite irréprochable ;
- 5° Satisfaire aux lois sur la milice ;
- 6° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

II. Conditions légales d'accès à la fonction à titre temporaire :

- 1° avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel auxiliaire d'éducation ;
- 2° être titulaire, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, avant cet engagement, d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, ou conformément à l'article 12quinquies du décret du 4 janvier 1999 (pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou conformément au tableau qui suit (pour l'enseignement subventionné par la Communauté française) ;
- 3° être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous ;
- 4° avoir répondu à l'appel à candidatures.

| Fonction de sélection | Fonction exercée | Titres |
|---|----------------------|--|
| Educateur-Économiste dans l'enseignement secondaire de plein exercice | Educateur | Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'éducateur |
| Educateur-économiste dans l'enseignement de promotion sociale | Educateur-secrétaire | Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'éducateur-secrétaire |

⁴ Cette fonction ne concerne pas le réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française qui n'organise pas la fonction d'éducateur-économiste.

⁵ ou une des variantes de ces titres de capacité en vertu de l'article 16, §7 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

Annexe 2 : Profil de fonction

1.1. La liste des compétences comportementales comprend :

En application de l'article 50bis du décret du 1^{er} février 1993, tel que modifié par le décret modifiant certaines dispositions relatives aux fonctions de promotion et aux autres fonctions de sélection, il est attendu que l'Économiste dispose des compétences comportementales suivantes :

| Compétences comportementales | Niveau de maîtrise | Pondération /40 |
|---|--------------------|-----------------|
| 1. Connaître les projets éducatif et pédagogique de l'Enseignement catholique tels que repris dans Mission de l'école chrétienne et les Projets l'institut et donner du sens à son action en s'en inspirant et en articulant avec cohérence principes, valeurs et comportement. | B | /5 |
| 2. Capacité de travailler au sein de l'équipe de direction et soutenir avec loyauté l'équipe de direction dans la réalisation des projets au sien du PO. | B | /10 |
| 3. Travailler en équipe | B | /5 |
| 4. S'impliquer et démontrer de la volonté et de l'ambition afin de générer des résultats et assumer la responsabilité de la qualité des actions entreprises. | B | /5 |
| 5. Faire preuve de fiabilité | B | /5 |
| 6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication | B | /10 |

1.2. La liste des compétences techniques au choix du Pouvoir organisateur

Les compétences clés minimum attendues de l'éducateur-économiste au moment de son entrée en fonction sont fixées dans les tableaux repris ci-dessous, chaque critère se valant. Le niveau de compétence minimal attendu et la pondération attribuée sont mentionnés. Les compétences attendues non pondérées feront également partie de la lettre de mission.

| Compétences techniques | Niveau de maîtrise | Pondération /60 |
|--|--------------------|-----------------|
| 1. Être capable d'organisation, de rigueur, et de structure. Capacité à respecter délais et échéances et à établir des priorités cohérentes dans l'exécution de ses diverses tâches. | C | /15 |
| 2. Capacité à lire et décoder des textes à caractère juridique, économique, financier, ... en lien avec la fonction. | A | /5 |
| 3. Avoir des connaissances techniques de base dans la gestion des bâtiments qui lui permettent d'analyser des devis et surveiller des travaux. | C | /15 |
| 4. Être capable d'étudier les offres des fournisseurs et de proposer des décisions sur base de tableaux comparatifs. | B | /10 |
| 5. Avoir des connaissances en matière de marchés publics et, le cas échéant, s'engager à suivre dans un délai de deux ans des formations pour parfaire ou compléter ces connaissances. | A | /5 |
| 6. Connaissance des logiciels et outils informatiques utiles à la fonction (suite office Microsoft, ProECO, Bob...). | A | /5 |
| 7. Avoir des connaissances de base dans la législation du travail du personnel (CP152 et CP 225) et dans sa mise en application. | A | /5 |

1° Niveau de maîtrise (A) : aptitude à acquérir la compétence → Avoir des notions théoriques ; avoir une connaissance, une compréhension.

2° Niveau de maîtrise (B) : élémentaire → Agir de façon réactive ; agir avec un accompagnement.

3° Niveau de maîtrise (C) : intermédiaire → Agir de façon proactive ; agir de façon autonome.

4° Niveau de maîtrise (D) : avancé → Ajouter des propositions créatives ; faire preuve d'anticipation.

Annexe 3 : Descriptif spécifique de la fonction d'économiste à la Communauté Educative Lasallienne

1. Généralité

L'économiste est le collaborateur immédiat de l'équipe de direction dans la gestion matérielle et financière de l'établissement. Il exécute sa mission sous l'autorité du directeur financier et de l'équipe de direction, et ce en toute loyauté. Il peut également être amené à travailler avec les directions du fondamental, du secondaire, de l'alternance et de la promotion sociale pour les parties communes aux écoles.

Le pouvoir organisateur dispose d'un éducateur-économiste-comptable (1/2 ETP), d'un éducateur-économiste à la gestion financière et administrative (1 ETP) et d'une aide-comptable (1 ETP).

Nous recherchons pour cet appel, un candidat qui aura la responsabilité de la gestion matérielle, de la gestion logistique et de la maintenance des établissements scolaires organisés par le Pouvoir organisateur. Dans ce cadre-là, il sera amené à se rendre régulièrement dans les différentes implantations du PO. Il faut remarquer que cette responsabilité ne peut jamais dépasser le mandat que le directeur financier a reçu lui-même en cette matière du pouvoir organisateur.

L'éducateur-économiste adhérera aux « Missions de l'école chrétienne », au projet d'établissement et au projet éducatif et pédagogique de la Communauté Educative Lasallienne.

L'éducateur-économiste sera tenu de travailler en collaboration avec les deux autres membres de l'économat.

2. Aspects de la gestion matérielle :

Sous l'autorité du directeur financier, l'éducateur-économiste est chargé de la gestion matérielle des établissements scolaires du PO. Tout en tenant compte des nécessités propres à chaque établissement et du budget fixé par le pouvoir organisateur, on distingue les tâches suivantes :

- Surveillance de l'état du matériel, de l'équipement, des locaux, des bâtiments. Dès lors, l'éducateur-économiste est responsable de l'entretien et des réparations éventuelles à effectuer. Pour cette mission, l'éducateur-économiste devra travailler en collaboration avec le conseiller en prévention.
- L'achat et/ou la vente du matériel et de l'équipement. Pour l'achat de matériel et de l'équipement, une collaboration avec le conseiller en prévention sera nécessaire (principe des 3 feux verts).
- La réception des commandes et la vérification des factures.

3. Aspects de la gestion du personnel :

Sous l'autorité du directeur financier, l'éducateur-économiste est chargé de certains aspects de la gestion du personnel lorsque ceux-ci entraînent une répercussion sur la gestion financière et matérielle du pouvoir organisateur.

L'éducateur-économiste aura à sa charge le personnel ouvrier:

- o De l'organisation (planning, congés, suivi des formations adéquates et nécessaires, etc) et de la surveillance du travail ;
- o De l'application du règlement de travail ;

4. Compétences

Il/elle devra :

- Être motivé.e et dynamique, faire preuve d'un souci à la formation continuée ;
- Avoir une capacité d'écoute, de décision et de prise d'initiatives concertées ;
- Faire preuve d'un sens de l'organisation et de la gestion ;
- Faire preuve d'un bon sens des relations humaines, aussi bien avec les directions, les professeurs, éducateurs, le personnel ouvrier et les élèves, qu'en externe avec les parents, fournisseurs. Il/elle veillera à rester en phase avec la vie scolaire ;
- Maîtriser l'outil informatique, la connaissance des logiciels ProEco et BOB sont un plus ;

- Avoir un sens aigu de l'organisation et de la gestion, de la rigueur administrative ainsi qu'un souci constant d'économies à réaliser, au bénéfice de toute la communauté scolaire et des projets qui y sont développés ;
- Avoir une capacité de décision, d'autonomie dans le travail et de prise d'initiatives au service de l'équipe de direction (CDD) avec laquelle il/elle travaillera en étroite collaboration ;
- Avoir une grande faculté d'adaptation, de créativité et de discrétion ;
- Faire preuve d'une certaine souplesse dans l'adaptation de son horaire selon les besoins spécifiques des établissements, du service comptabilité et d'une certaine disponibilité, même parfois en dehors du temps scolaire ;
- S'engager à suivre les formations inhérentes à ses nouvelles responsabilités.

5. Conclusions :

Il découle de la description de la fonction que l'éducateur-économiste occupe un poste de confiance dans l'établissement d'enseignement. Dès lors, l'importance du secret professionnel doit être soulignée.

D'autre part, l'exercice optimal de cette fonction exige que l'éducateur-économiste puisse collaborer avec le directeur financier et les équipes de direction sur base de la coresponsabilité et de la confiance mutuelle. Il/elle peut, si nécessaire, disposer de l'aide du personnel administratif et/ou des surveillants—éducateurs pour des tâches conformes à la monographie de la fonction.

Il est clair que la fonction d'éducateur-économiste nécessite une connaissance spécifique dans les domaines juridique, administratif, économique et d'organisation scolaire. Il/elle devra perfectionner ses connaissances pendant l'exercice de sa fonction par le biais de formations, en accord avec le directeur financier.

L'éducateur-économiste veillera dans sa fonction à ne pas devenir « étranger » à la vie scolaire. C'est pourquoi dans des contacts réguliers avec les surveillant-éducateurs et les professeurs sont très souhaitables.

Annexe 3 : TITRES DE CAPACITE (AGCF du 14 mai 2009)

| 1) DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR UNIVERSITAIRE | |
|--|---|
| 1 ^{ER} CYCLE | 2 ^E CYCLE |
| - CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES DE GESTION | - LICENCIÉ/MAÎTRE/MASTER EN SCIENCES DE GESTION |
| - CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES | - LICENCIÉ/MAÎTRE/MASTER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES |
| - CANDIDAT/BACHELIER EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION | - LICENCIÉ/MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE |
| - CANDIDAT/BACHELIER INGÉNIEUR DE GESTION | - INGÉNIEUR DE GESTION - MASTER INGÉNIEUR DE GESTION |
| - CANDIDAT/BACHELIER INGÉNIEUR COMMERCIAL | - INGÉNIEUR COMMERCIAL - MASTER - INGÉNIEUR COMMERCIAL |
| 2) DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NON UNIVERSITAIRE DE PLEIN EXERCICE DE TYPE COURT | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMPTABILITÉ-ADMINISTRATION | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMPTABILITÉ | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MARKETING | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMMERCE EXTÉRIEUR | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMMERCE | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MANAGEMENT | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MARKETING-MANAGEMENT | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES | |
| - AESI - SECTION COMMERCE | |
| - AESI B SECTION SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES | |
| - AESI B SOUS-SECTION SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES | |
| - AESI-BACHELIER SOUS-SECTION SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES | |
| - BACHELIER-AESI SOUS-SECTION SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES | |
| 3) DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR NON UNIVERSITAIRE DE PLEIN EXERCICE DE TYPE LONG | |
| - CANDIDAT EN SCIENCES COMMERCIALES | - LICENCIÉ EN SCIENCES COMMERCIALES |
| - BACHELIER EN GESTION DE L'ENTREPRISE | - MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE |
| - CANDIDAT/BACHELIER INGÉNIEUR COMMERCIAL | - INGÉNIEUR COMMERCIAL - MASTER - INGÉNIEUR COMMERCIAL |
| 4) DIPLÔMES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT DE RÉGIME 1 | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMPTABILITÉ | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MARKETING | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MARKETING-MANAGEMENT | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN MANAGEMENT | |
| - GRADUÉ EN GESTION-MARKETING | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMMERCE EXTÉRIEUR | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN COMMERCE | |
| - GRADUÉ/BACHELIER EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES | |

Ou tout titre reconnu comme « variante » d'un de ces titres via l'AGCF du 5 juin 2014, à savoir :

| |
|--|
| AESI COMMERCE |
| AESI SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES |
| BACHELIER EN COMMERCE EXTERIEUR PSR1 - 719100S32D1 |
| BACHELIER EN COMPTABILITE PSR1 - 711101S32D2 |
| BACHELIER EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL) |
| BACHELIER EN MARKETING PSR1 - 714100S32D1 |

| |
|---|
| BACHELIER-AESI SOUS-SECTION : SCIENCES ECONOMIQUES ET SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES |
| CANDIDAT EN ECONOMIE COMMERCIALE |
| CANDIDAT EN SCIENCES COMMERCIALES (UNIV) |
| CANDIDAT EN SCIENCES DE GESTIONS |
| CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES |
| CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION |
| CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES |
| CANDIDAT EN SCIENCES ECONOMIQUES, SOCIALES ET POLITIQUES |
| CANDIDAT INGENIEUR COMMERCIAL |
| CANDIDAT INGENIEUR DE GESTION |
| COMMERCE EXTÉRIEUR |
| COMMERCE EXTÉRIEUR ET TRANSPORTS INTERNATIONAUX |
| ESEC : MARKETING (CODE CIRSO 611801) |
| ESEC COMPTABILITÉ, INFORMATIQUE DE GESTION ET EXPERTISE (PS) |
| GRADUAT EN GESTION - MARKETING PSR1 - 714501S32F2 |
| GRADUAT EN GESTION/MARKETING PSR1 - 714501S32F1 |
| GRADUAT EN GESTION-MARKETING PSR1 - 714501S32S1 |
| GRADUAT EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES |
| GRADUE : COMMERCE |
| GRADUE : COMMERCE EXTERIEUR |
| GRADUE : COMPTABILITE |
| GRADUE : DISTRIBUTION - MARKETING |
| GRADUE : GESTION - MARKETING |
| GRADUE : MARKETING - GESTION COMMERCIALE |
| GRADUE : MARKETING |
| GRADUE : MARKETING MANAGEMENT (PS) |
| GRADUÉ EN COMMERCE |
| GRADUÉ EN COMMERCE EXTÉRIEUR |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ - ADMINISTRATION |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : BANQUE ET FINANCE |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : FISCALITÉ |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : GESTION |
| GRADUÉ EN COMPTABILITÉ OPTION : INFORMATIQUE |
| GRADUÉ EN DISTRIBUTION |
| GRADUÉ EN DISTRIBUTION - MARKETING |
| GRADUÉ EN DISTRIBUTION COMMERCE EXTÉRIEUR |
| GRADUÉ EN DISTRIBUTION ET MARKETING |
| GRADUÉ EN MARKETING |
| GRADUE EN MARKETING-MANAGEMENT PSR1 - 714501S32F4 |
| GRADUE(E) EN COMPTABILITE PSR1 - 711101S32D1 |
| GRADUE(E) EN MARKETING - MANAGEMENT PSR1 - 714501S32E1 |
| GRADUE(E) EN MARKETING MANAGEMENT PSR1 - 714501S32S2 |
| GRADUE(E) EN MARKETING MANAGEMENT PSR1 - 714502S32C1 |
| INGENIEUR COMMERCIAL |
| INGENIEUR COMMERCIAL (UNIVERSITE) |
| INGENIEUR COMMERCIAL ET DE GESTION |
| INGENIEUR DE GESTION |
| LICENCE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES |
| LICENCE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (FINANCES, BANQUES, ASSURANCES) |
| LICENCE EN ADMINISTRATION ET GESTION |
| LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE |
| LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL) |
| LICENCE EN GESTION DE L'ENTREPRISE (UNIV) |

| |
|---|
| LICENCE EN SCIENCES ACTUARIELLES |
| LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES |
| LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET ADMINISTRATIVES |
| LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET CONSULAIRES |
| LICENCE EN SCIENCES COMMERCIALES ET FINANCIERES |
| LICENCE EN SCIENCES DE GESTION |
| LICENCE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES |
| LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES |
| LICENCE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES |
| LICENCIÉ POST-UNIVERSITAIRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES |
| MAITRE EN ADMINISTRATION ET GESTION |
| MAÎTRE EN SCIENCES DE GESTION |
| MAÎTRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES |
| MAÎTRE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES APPLIQUÉES |
| MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES (FINANCES, BANQUES, ASSURANCES) |
| MAITRISE EN ADMINISTRATION ET GESTION |
| MAÎTRISE EN SCIENCES ÉCONOMIQUES |
| MAITRISE EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES |
| MASTER EN GESTION DE L'ENTREPRISE (TL) |
| MASTER EN SCIENCES COMMERCIALES (TL) |
| MASTER EN SCIENCES DE GESTION |
| TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMMERCE |
| TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMPTABILITÉ |
| TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN COMPTABILITÉ - ADMINISTRATION |
| TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN DISTRIBUTION |
| TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN DISTRIBUTION ET MARKETING |

Annexe 5 : Barème

| | Porteur d'un titre de niveau supérieur | | | Porteur d'un titre de niveau secondaire |
|----------------------|--|-------------------------|--------------------------|---|
| | du 3 ^e degré | du 2 ^e degré | du 1 ^{er} degré | |
| Éducateur économiste | 359 (377*) | 359 (377*) | 359 (377*) | 359 |

(*) Bénéficiaire toutefois de l'échelle 377, les éducateurs-économistes qui sont en outre porteurs d'un des titres suivants :

- Un master en sciences de l'éducation ;
- Ou un master en psychopédagogie ;
- Ou une licence en sciences de l'éducation ;
- Ou une licence en sciences et techniques de la formation continue ;
- Ou une licence en sciences psychopédagogiques ;
- Ou une licence en psychopédagogie ;
- Ou une licence en politique de formation et psychopédagogie ;
- Ou une licence en politiques et pratiques de formation.

Ces barèmes sont disponibles [ici](#). Ils sont régulièrement actualisés en fonction des éventuelles revalorisations et indexations.

Rémunération durant les vacances du personnel temporaire

L'arrêté royal n°63 a été modifié par le décret du 12 juillet 2012 afin de permettre à l'Administration de disposer d'une base légale pour rémunérer le personnel temporaire dans les fonctions de sélection et de promotion durant les vacances d'été, même s'il n'avait pas été engagé dans cette fonction pour toute l'année scolaire écoulée.

Pour rappel, le contrat de ce personnel ne prend pas fin automatiquement au 30 juin, comme c'est le cas pour le personnel temporaire dans les fonctions de recrutement. Des prestations de vacances sont en outre attendues. L'AR n°63 autorise donc le paiement continu de la rémunération en juillet en aout.